



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title - Sujet Appui en matière de facteurs humain		
Solicitation No. - N° de l'invitation W7707-196425/A	Amendment No. - N° modif. 008	
Client Reference No. - N° de référence du client W7707-19-6425	Date 2019-08-12	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-200-10713		
File No. - N° de dossier HAL-8-81180 (200)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-08-16		Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin, Lisa		Buyer Id - Id de l'acheteur hal200
Telephone No. - N° de téléphone (506) 962-5328 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Solicitation No. - N° de l'invitation
W7707-196425/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W7707-196425

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
HAL-8-81180

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal200
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Modification No 008 à l'invitation à soumissionner

Cette invitation à soumissionner est par la présente modifiée afin de fournir les questions et réponses suivantes:

Question 31

Concernant l'annexe B, Base de paiement, où certains postes exigent deux ressources minimum : les heures estimées par année pour ces postes sont-elles fournies pour chaque ressource (les ressources subalternes en facteurs humains (cognitifs) travailleraient-elles chacune environ 1 245 heures?), ou les heures estimées sont-elles un total combiné pour les deux ressources (les ressources subalternes en facteurs humains (cognitifs) travailleraient elles chacune environ 622,5 heures)?

Réponse 31

Les heures estimées sont le total combiné pour les deux ressources.
Cela signifie que le taux horaire indiqué dans la colonne C devrait être le taux horaire pour une personne.

Question 32

Il est indiqué ceci au critère O2 : [traduction] Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée en gestion de projet possède un minimum de cinq ans d'expérience dans la direction de projets similaires au cours des dix dernières années.

Les projets similaires (tels que définis à l'alinéa a.iv de l'annexe F) constituent une exigence spécifique assignée uniquement au gestionnaire de projet (GP). Dans cette exigence, il est indiqué que « Les travaux seront considérés comme « correspondant étroitement » si la description du projet inclut au moins 50 % des points de responsabilité figurant dans la description de la catégorie de ressources donnée ».

Les catégories de ressources de la section 8 de l'énoncé de travail (EDT) indiquent que les tâches de GP connexes sont les suivantes : 5.1 Développement de la recherche et établissement de rapport, 5.2 Ergonomie et 5.3 Modélisation et simulation.

Avec cette stipulation en vigueur, le GP doit avoir 5 ans d'expérience pour 50 % des éléments facteurs humains intégration des systèmes humains (FH-ISH) ciblés des éléments de tâche 5.1, 5.2 et 5.3. La capacité d'un GP à gérer ces projets n'est pas influencée par son expérience de l'exécution de projets comportant des éléments « d'expériences sur le rendement des ressources humaines et d'analyse du rendement des ressources humaines » (voir l'élément de tâche 5.3). Elle dépend plutôt de la compréhension du GP quant au processus PMI, indépendamment de la tâche. Une évaluation plus pertinente serait associée à la gestion d'équipes interdisciplinaires et à l'exécution de projets à court et moyen terme. L'évaluation du GP doit être harmonisée à celle des membres du personnel scientifique, qui doivent posséder les attributs associés à leur domaine de spécialité - dans ce cas-ci, la gestion de projet. Il est assez préoccupant de constater que les stipulations entourant la sélection d'un GP sont plus rigoureuses que celles liées au personnel scientifique.

Par conséquent, étant donné le rôle du GP et les exigences de certification définies qui reflètent les normes et les pratiques exemplaires de l'industrie en matière de rendement des GP, le paragraphe 8 de l'annexe A devrait être modifié. Il est recommandé que :

1. les tâches 5.1, 5.2, 5.3 soient supprimées en tant que tâches associées pour le gestionnaire de projet (GP);

Solicitation No. - N° de l'invitation
W7707-196425/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W7707-196425

Amd. No. - N° de la modif.
008
File No. - N° du dossier
HAL-8-81180

Buyer ID - Id de l'acheteur
hal200
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2. optionnellement, une tâche 5.4 soit ajoutée et associée au gestionnaire de projet (GP) pour ce qui est de la réalisation des activités de gestion de projet conformément aux pratiques exemplaires, et adaptée de façon à appuyer le mieux possible les types de tâches prévues dans le cadre de la présente offre à commandes.

Comme solution de rechange, l'État pourrait exiger que le gestionnaire de projet soit un employé du soumissionnaire et préciser que l'employé doit seulement être un employé à temps plein de l'équipe établie pour répondre à la soumission.

Réponse 32

Afin de dissiper les préoccupations concernant les critères pour le gestionnaire de projet (GP), RDDC retirera l'exigence O2 des critères d'évaluation.

Veuillez consulter les critères d'évaluation mis à jour.

et

Cette modification est émise afin de :

(1) Référence: Annexe F – Critères d’Évaluation et Méthode de Sélection

SUPPRIMER l'exigence d'Annexe F – Critères d’Évaluation et Méthode de Sélection (révisée en 26 juillet 2019); et

INSÉRER à la place l'exigence d'Annexe F – Critères d’Évaluation et Méthode de Sélection (révisée en 12 août 2019)

Si vous avez déjà envoyé votre soumission et que vous désirez la modifier, veuillez nous faire parvenir cette modification dans une enveloppe scellée par la poste à l'adresse ci-dessus en veillant à ce qu'elle parvienne à la personne soussignée avant la date de clôture en vigueur. Le numéro de la demande de soumission et la date de clôture en vigueur doivent figurer à l'extérieur de l'enveloppe scellée.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Lisa Martin
Nº de téléphone: (506) 962-5328

ANNEXE F

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

NUMÉRO DE SUIVI DE L'OUTIL DE DEMANDE D'ACHAT : 2017-17898

Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire pour démontrer qu'il satisfait à cette exigence.

a) Pour les projets antérieurs similaires : Dans les cas où la soumission doit comprendre la description de projets antérieurs similaires :

- (i) doit être un employé à temps plein du soumissionnaire avant l'attribution du contrat;
- (ii) un projet doit être achevé à la date de la clôture des soumissions;
- (iii) pour être considérés comme un projet, les travaux doivent avoir pris, au minimum, trois mois de travail à plein temps;
- (iv) si le soumissionnaire présente plus de projets similaires que demandé, le Canada choisira, à sa discrétion, ceux qui seront évalués. Un projet sera jugé « similaire » aux travaux à effectuer dans le cadre du contrat subséquent s'il porte sur des travaux qui correspondent étroitement aux descriptions des catégories de ressources indiquées à l'annexe A – Énoncé des travaux. Les travaux seront considérés comme « correspondant étroitement » si la description du projet inclut au moins 50 % des points de responsabilité figurant dans la description de la catégorie de ressources donnée.
- (v) Les descriptions de projet doivent chacune se limiter à une page et doivent être rédigées selon le modèle fourni dans la pièce jointe A – Modèle de description de projet.

b) Pour les ressources proposées : La soumission technique doit comprendre le nombre de curriculum vitæ par catégorie de ressources indiqué à l'annexe A – Énoncé des travaux. On ne peut pas proposer une même personne dans plus d'une catégorie de ressources au niveau « principal ». La soumission technique doit démontrer que toutes les ressources proposées ont les qualifications décrites (ce qui comprend les études et l'expérience). En ce qui concerne les ressources proposées :

- (i) Les ressources proposées peuvent être des employés du soumissionnaire ou d'un sous-traitant, ou il peut s'agir d'entrepreneurs indépendants auxquels le soumissionnaire attribuerait une partie du travail.
- (ii) En ce qui concerne les exigences en matière d'études touchant un diplôme, un titre ou un certificat en particulier, le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études ayant été réussis par la ressource à la clôture des soumissions. Si le diplôme, le titre ou le certificat a été attribué par un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit fournir une copie des résultats du service d'évaluation des diplômes et de reconnaissance des compétences provenant d'une organisation ou d'un organisme reconnu par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux. Les diplômes obtenus à l'extérieur du Canada qui ont déjà été acceptés par l'État seront acceptés en l'absence d'évaluation par le CICDI. Preuve d'acceptation préalable requise.
- (iii) En ce qui concerne l'expérience de travail, le Canada ne tiendra pas compte de l'expérience acquise dans le cadre d'un programme de formation, sauf s'il s'agit d'expérience acquise dans le cadre d'un programme coopératif officiel dans un établissement postsecondaire.
- (iv) En ce qui concerne les exigences qui portent sur un nombre précis d'années d'expérience (p. ex. deux ans), le Canada ne tiendra pas compte de l'information concernant une expérience si la soumission technique ne contient pas les dates précises (mois et année) de l'expérience (c.-à-d. la date de début et la date de fin). Le Canada évaluera seulement la période au cours de laquelle la ressource a réellement travaillé au projet ou aux projets (de la date où la ressource a commencé ce travail

ANNEXE F

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

- jusqu'à la date de fin de ce travail), et non la période générale entre la date de début et la date de fin d'un projet ou d'un groupe de projets auxquels la ressource a participé.
- (v) Pour que l'expérience de travail soit prise en compte par le Canada, la soumission technique ne doit pas seulement indiquer le titre du poste occupé par la personne, mais elle doit également démontrer que cette personne a acquis l'expérience nécessaire en décrivant les responsabilités et les tâches associées au poste. Si la ressource proposée a travaillé en même temps à plusieurs projets, toute période de chevauchement ne sera prise en compte qu'une fois pour toute exigence relative à la durée de l'expérience de la personne.

ANNEXE F
CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

1. CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES

Dans leur soumission, les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils satisfont aux critères obligatoires ci-dessous. Les soumissions qui ne répondent pas aux critères obligatoires seront déclarées non conformes et ne seront pas prises en considération.

Catégorie de ressources : R1 – Gestionnaire de projet			
CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
01 Le soumissionnaire doit démontrer que le gestionnaire de projet proposé détient une attestation professionnelle valide en gestion de projet.			
02 Supprimé des critères d'évaluation conformément à la question 32.			

Catégorie de ressources : R2 – Expert en la matière			
CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
03 Le soumissionnaire doit démontrer que l'expert en la matière proposé a de l'expérience en tant qu'officier de guerre navale, de grade égal ou supérieur à celui de capitaine de corvette (Capc).			
04 Le soumissionnaire doit démontrer que l'expert en la matière proposé a réussi la formation d'officier de la salle des opérations, ou équivalent.			

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

Catégorie de ressources : R3 – Facteurs humains (cognitifs)

Description : Les facteurs humains cognitifs portent sur les processus mentaux, comme la perception, la mémoire, le raisonnement et les réactions motrices, qui influencent les interactions entre les personnes et d'autres composantes d'un système. (Les sujets pertinents comprennent la charge de travail mentale, la prise de décision, le rendement professionnel, les interactions personne-machine, la fiabilité humaine, le stress au travail, la formation et l'apprentissage.)

Expérience pertinente : L'expérience pertinente peut comprendre, sans s'y limiter, des entrevues et des groupes de discussion, des expériences de laboratoire et des simulations, et des essais sur le terrain.

Les diplômes pertinents* ont trait aux facteurs humains; à l'ingénierie des systèmes humains; à la psychologie cognitive, expérimentale et appliquée, et des interactions personne-machine.

* Les diplômes pertinents dans la catégorie des ressources spécifiques seront évalués

	CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
05	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet de la ressource principale proposée en facteurs humains (cognitifs).			
06	Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource principale proposée en facteurs humains (cognitifs) possède : un doctorat dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins six ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet; OU une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins huit ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.			
07	Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource proposée a de l'expérience dans la direction d'au moins trois projets de la Marine royale canadienne en lien avec les facteurs humains.			

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

08 Le soumissionnaire doit fournir les curriculums vitæ comprenant les descriptions de projet de deux ressources proposées en facteurs humains (cognitifs) de niveau intermédiaire.		
Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées en facteurs humains (cognitifs) de niveau intermédiaire possèdent : un doctorat dans un domaine de spécialité pertinente et au moins quatre ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet;		
09 OU une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinente et au moins six ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.	OU une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinente ET au moins huit ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.	
010 Le soumissionnaire doit fournir les curriculums vitæ comprenant les descriptions de projets de deux ressources proposées en facteurs humains (cognitifs) de niveau subalterne.		
011 Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées en facteurs humains (cognitifs) de niveau subalterne possèdent : au moins un baccalaureat dans une spécialité pertinente; ET au moins deux ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.		

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

Catégorie de ressource : R4 – Facteurs humains (physiques)

Description : Les facteurs humains (physiques) portent sur les caractéristiques anatomiques, anthropométriques, physiologiques et biomécaniques du corps humain dans le cadre de l'activité physique. (Les sujets pertinents comprennent les postures de travail, la manutention, les mouvements répétitifs, les troubles musculosquelettiques liés au travail.)

L'expérience pertinente peut comprendre, sans s'y limiter, des entrevues et des groupes de discussion, des expériences de laboratoire et des simulations, et des essais sur le terrain.

Les diplômes pertinents* ont trait aux facteurs humains; au génie industriel, des systèmes, de la conception des systèmes et des systèmes humains; à la psychologie cognitive, expérimentale, appliquée, industrielle, organisationnelle et des interactions personne-machine; à la kinésiologie et à la physiologie.

* Les diplômes pertinents dans la catégorie des ressources spécifiques seront évalués

	CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
O12	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet d'une ressource proposée en facteurs humains (physiques) de niveau intermédiaire.			
O13	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées en facteurs humains (physiques) de niveau intermédiaire possèdent :</p> <p>un doctorat dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins quatre ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet;</p> <p>OU</p> <p>une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinent et au moins six ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.</p> <p>OU</p> <p>une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins huit ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.</p>			

ANNEXE F
CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

O14	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet d'une ressource proposée en facteurs humains (physiques) de niveau subalterne.		
O15	Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées en facteurs humains (physiques) de niveau subalterne possèdent : au moins un baccalaureat dans une spécialité pertinente; ET au moins deux ans d'expérience dans la catégorie de ressources en question, comme en font foi les descriptions de projet.		

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

ANNEXE F CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

Catégorie de ressources : R5 – Ergonomie

Description : L'ergonomie porte sur l'application des facteurs humains dans l'analyse, l'élaboration, la conception, l'homologation, l'exploitation et l'entretien des systèmes personne-machine. Ces systèmes peuvent être utilisés dans des environnements de commandement et de contrôle, notamment pour la planification militaire, l'analyse d'options et la gestion de mission.

Les diplômes pertinents* ont trait aux facteurs humains; à l'ingénierie industrielle, des systèmes, de la conception des systèmes et des systèmes humains; à la psychologie cognitive, expérimentale, appliquée et des interactions personne-machine.

* Les diplômes pertinents dans la catégorie des ressources spécifiques seront évalués

	CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
O16	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet de la ressource principale proposée en ergonomie.			
O17	Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource principale proposée en ergonomie possède : un doctorat dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins six ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet, OU une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins huit ans d'expérience en lien avec la catégorie de ressource pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.			
O18	Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, que la ressource principale proposée en ergonomie a de l'expérience dans la direction d'au moins trois projets de la Marine royale canadienne en lien avec les facteurs humains.			
O19	Le soumissionnaire doit fournir les curriculums vitæ comprenant les descriptions de projet de deux ressources proposées en ergonomie de niveau intermédiaire.			

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

Catégorie de ressource : R6 – Modélisation et simulation

Description : La modélisation et la simulation portent sur la conception, l'élaboration, la mise à l'essai, la documentation et le soutien technique de modèles et de simulations de logiciels pour faciliter l'analyse des facteurs humains, l'étude des facteurs humains, l'intégration des systèmes humains ou la formation militaire, les expériences ou la conception de systèmes.

Les diplômes pertinents* comprennent le génie logiciel, industriel et de la conception de systèmes; et l'informatique (logiciels, programmation).

* Les diplômes pertinents dans la catégorie des ressources spécifiques seront évalués

	CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
O23	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet d'une ressource proposée en modélisation et simulation de niveau intermédiaire.			
O24	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que les ressources proposées en modélisation et simulation de niveau intermédiaire possèdent :</p> <p>un doctorat dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins quatre ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet,</p> <p>OU</p> <p>une maîtrise dans un domaine de spécialité pertinent ET au moins six ans d'expérience pertinente, démontrés au moyen des descriptions de projet.</p>			
O25	Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ comprenant les descriptions de projet d'une ressource proposée en modélisation et simulation de niveau subalterne.			

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

O26	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que les resources proposées en modélisation et simulation de niveau subalterne possèdent :</p> <p>ET</p> <p>au moins un baccalaureat dans une spécialité pertinente;</p> <p>au moins deux ans d'expérience dans la catégorie de ressources en question, comme en font foi les descriptions de projet.</p>		
------------	--	--	--

Expérience générale du soumissionnaire			
CRITÈRES	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
O27	<p>Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen des descriptions de projet, qu'une des ressources principales proposées possède de l'expérience de direction dans le cadre de cinq contrats de la Marine royale canadienne en lien avec les facteurs humains (cognitifs) ou l'ergonomie.</p>		

ANNEXE F

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

2. CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS

L'évaluation de chaque critère sera uniquement fondée sur les capacités combinées des membres du personnel suivants (seuls les responsables seront pris en considération dans le cadre des critères d'évaluation cotés) :

- Le responsable technique du contrat (décrit au critère O27);
- La ressource en facteurs humains (cognitifs) principale (décrise au critère O5);
- La ressource en facteurs humains (physiques) de niveau intermédiaire (décrise au critère O12);
- La ressource en ergonomie principale (décrise au critère O16);
- La ressource en modélisation et simulation de niveau intermédiaire (décrise au critère O23).

Des points sont accordés à l'équipe lorsqu'un des membres ci-dessus satisfait à une exigence.

En ce qui concerne la démonstration de l'expérience pour les différents critères, un projet couvrant toutes les mesures peut suffire à obtenir le nombre maximum de points.

En ce qui concerne les descriptions de projet demandées ci-dessous, il est obligatoire d'utiliser le modèle présenté dans la **pièce jointe A**
- Modèle de description de projet.

Veuillez noter que les descriptions de projet fournies pour les critères obligatoires peuvent être réutilisées en vue de satisfaire à un critère coté, pourvu que les détails fournis soient suffisants pour le critère coté.

CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS	RÉPARTITION DES POINTS	Minimum	Maximum	Veuillez faire des renvois aux pages pertinentes de votre proposition
C1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen de descriptions de projet, que les ressources proposées ont de l'expérience dans les éléments suivants de l'expérimentation interactive avec du personnel militaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Élaboration de scénarios militaires b. Élaboration de critères de rendement et de critères d'efficacité militaires = 4 points c. Analyse statistique = 3 points 	Au plus, trois descriptions de projet seront examinées en vue de déterminer si le soumissionnaire satisfait aux exigences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> a. Élaboration de scénarios militaires = 4 points b. Élaboration de critères de rendement et de critères d'efficacité militaires = 4 points c. Analyse statistique = 3 points 	11	

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

<p>C2</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen de descriptions de projet, que les ressources proposées ont de l'expérience des facteurs humains dans un environnement naval, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Commandement et contrôle de sous-marins; b. Commandement et contrôle de navires de surface. 	<p>Au plus, deux descriptions de projet seront examinées en vue de déterminer si le soumissionnaire satisfait aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Commandement et contrôle de sous-marins = 4 points b. Commandement et contrôle de navires de surface = 4 points 	8
<p>P3</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen de descriptions de projet, que les ressources proposées ont de l'expérience dans l'exécution et la consignation des techniques d'analyse suivantes relatives aux facteurs humains de nature militaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Analyse des buts hiérarchiques; b. Analyse de la mission, des fonctions et des tâches; c. Analyse du travail cognitif. 	<p>Au plus, trois descriptions de projet seront examinées en vue de déterminer si le soumissionnaire satisfait aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Analyse des buts hiérarchiques = 2 points b. Analyse de la mission, des fonctions et des tâches = 3 points c. Analyse du travail cognitif = 5 points 	10
<p>C4</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer, au moyen de descriptions de projet, que les ressources proposées ont de l'expérience dans l'application des normes de conception fondées sur les facteurs humains suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Human Factors Design Standard (DOT/FAA/HF-STD-001B) b. Normes de conception MIL-STD 1472G 	<p>Au plus, trois descriptions de projet seront examinées en vue de déterminer si le soumissionnaire satisfait aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Human Factors Design Standard (DOT/FAA/HF-STD-001B) = 2 points b. Normes de conception MIL-STD 1472G = 2 points c. Normes de conception relatives à l'Interface Opérateur-Machine (IOM) de 	5

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

ANNEXE F

	c. Normes de conception relatives à l'Interface Opérateur-Machine (IOM) de la Technologie d'Aide aux Décisions de Commandement (COMDAT)	la Technologie d'Aide aux Décisions de Commandement (COMDAT) = 1 point
	TOTAL	21

MÉTHODE DE SÉLECTION

Choisir la méthode de sélection souhaitée.

Méthode du meilleur ratio combiné mérite technique-prix

- Facteur de pondération pour le prix :
- Facteur de pondération des points pour le mérite technique :

$$\frac{40\%}{60\%}$$

ANNEXE F
CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION (révisée 12 août 2019)

PIÈCE JOINTE A des critères d'évaluation : Modèle de description de projet

Titre du projet :		
Chef de projet :		
Autres personnes affectées au projetⁱ :		
Échéancier du projet (mm/aaaa) :	Début :	Fin :
Organisation pour laquelle les travaux ont été effectués (p. ex. RDDC) :		
Rapports produits (fournir des références) :		
Objectif des travaux :		
Description des travaux (y compris une explication établissant en quoi ces travaux sont pertinents quant au critère coté en question, le cas échéant) :		

ⁱN'indiquez les « autres personnes affectées au projet » que si elles font partie de l'équipe de recherche que vous proposez pour ce marché.